

Le coworking comme nouvel espace d'inclusion professionnelle des demandeurs d'emploi

➤ *Quoi ?*

Ce projet consiste en l'intégration de demandeurs d'emploi et de jeunes au sein d'espaces de coworking. Un coworking est un espace de travail partagé où les travailleurs bénéficient de ressources logistiques / matérielles (photocopieuse, accès internet...), intellectuelles (mini-formations, événements) et surtout relationnelles (échanges entre pairs, réseautage).

L'objectif est de **permettre à des demandeurs d'emploi de construire ou développer leur activité, un projet, ainsi que de rompre avec leur situation d'isolement**, dans un environnement professionnel source d'émulation collective et propice aux rencontres. **Les places de co-working sont financées** entièrement ou en partie par le dispositif, en fonction des tarifs du co-working choisi par le bénéficiaire.

➤ *Où ?*

Les espaces de coworking se situent dans **Lille et sa métropole**. Il s'agit notamment du Mutualab, de La Grappe, de Weréso, d'Entreprise Ouverte, de Besquare, de Co-Factory, de Multiburo, des 3 Teinturiers, de La Maison du Co-working etc.

➤ *Qui ?*

• *Les organisateurs* : le projet est mené par **Initiatives et Cité**, cluster du développement local durable et labellisé Pôle Territorial de Coopération Economique. Il a été financé par la **Métropole Européenne de Lille, la DIRECCTE et la région Nord-Pas-de-Calais**, suite à l'appel à projets « Préparons ensemble les compétences de demain » (plateforme d'appui aux mutations économiques de la métropole lilloise). Il se déroulera en partenariat avec les structures d'accompagnement à l'emploi dont seront issus les participants (Pôle Emploi, Missions Locales, APEC, Cap Emploi...).

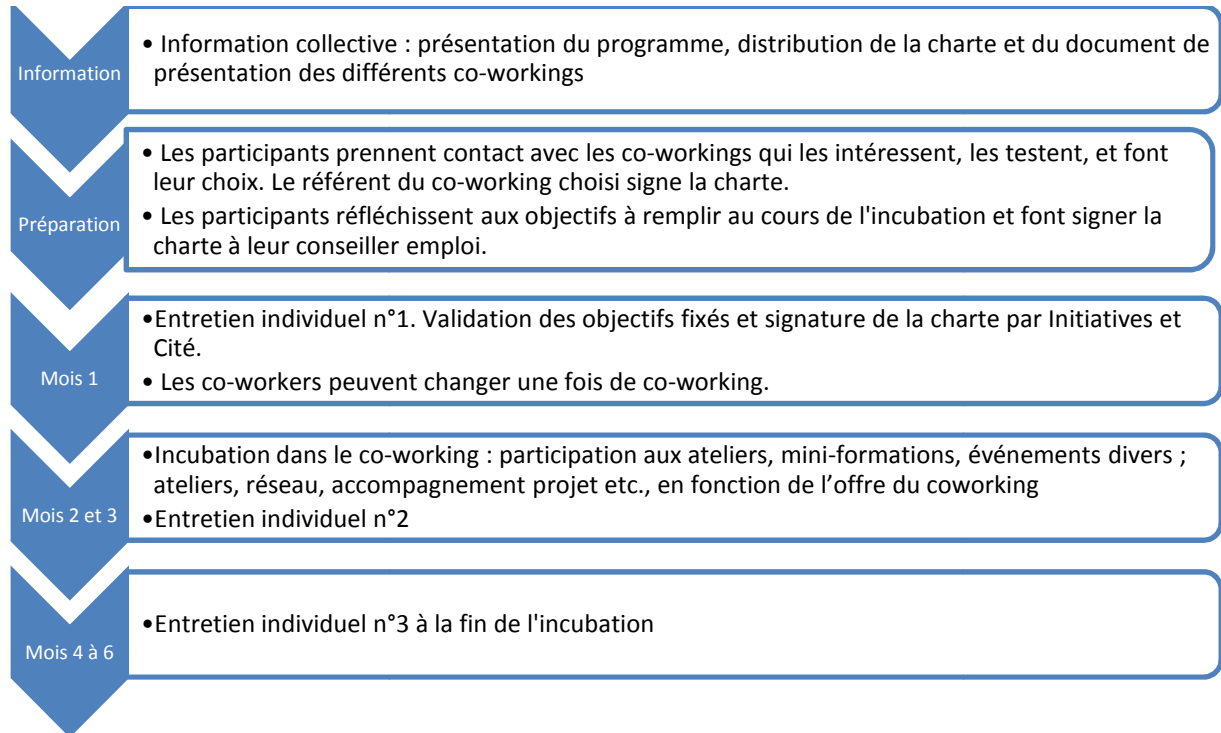
• *Les 30 demandeurs d'emploi* ciblés devront répondre aux critères suivants, non cumulatifs :

- Avoir un projet de création d'une activité (sans considération de la forme juridique) ou d'affirmation des compétences sur un métier ou de compétences transversales.
- Exercer une activité nécessitant peu d'espace (bureau, ordinateur) (le prototypage est possible dans certains co-workings)
- Exercer une activité tertiaire, de préférence représentée au sein de l'espace de coworking (web, graphisme, commerce, culture, finances, architecture, environnement, finances, innovation sociale etc.).

➤ *Quand ?*

L'incubation durera 6 mois, jusqu'en décembre 2015, avec des entrées et sorties possibles tout au long de la période. Le temps sera structuré autour d'objectifs de progression, de temps collectifs et de rendez-vous individuels avec un accompagnant d'Initiatives et Cité.

➤ *Le parcours du co-worker*



➤ *Les prochaines dates d'information collective*

- 25 juin 2015, 9h30

- 16 juillet 2015, 14h

→ Lieu : La Grappe, 75 rue Léon Gambetta, Lille

Contact :

Emmanuelle Wattier, consultante, e.wattier@extracite.coop, 06 70 56 53 38

Maud Grégoire, doctorante, mgregoire@initiativesetcite.com